



MAIRIE :

1 Place Général De Gaulle 57810 REC HICOURT LE CHATEAU

☎ 03 87 24 60 32.

E-mail : mairie-rechicourt@wanadoo.fr

Site : www.rechicourt-le-chateau.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



RECHICOURT LE CHATEAU

ANNEE 2016 - N° 34

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



A nouveau bien triste début d'édito, puisque je ne peux pas oublier de relater ce terrible attentat au camion le 14 juillet à NICE qui a fait 86 morts et une centaine de blessés ; une ignominie causée par des fous qui prennent pour cible des familles, des amis, des touristes. Toute une population innocente, simplement heureuse de fêter un événement en toute convivialité.

Quel symbole cynique de perpétrer leur méfait sur notre terre française le jour de la fête nationale.

2016 a démarré chaotiquement, quelques soubresauts en début d'année. Tout est quasiment rentré dans l'ordre, la tranquillité retrouvée et l'apaisement se font ressentir. Je ne dis pas que tout est beau et rose, loin s'en faut ! Je remercie toutes les personnes venant d'horizons différents ayant adhéré à l'opération « voisins vigilants ».

Cette opération unique sur notre territoire semble porter ses fruits... les statistiques le prouvent, bien que le dispositif « voisins vigilants » ne soit pas associé à une quelconque milice mais bien basé sur l'entraide, le partage.

Au 01 janvier 2017, notre Communauté de Communes a fusionné avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, comme celles « des 2 Sarres, de la Vallée de la Bièvre, de l'Étang du Stock ».

C'est un changement radical dans l'administration territoriale : 76 communes (14 au sein de l'ancienne CCPE) ; 46000 habitants (4000 pour l'ancienne structure), 107 délégués communautaires (28 auparavant) : Réchicourt le Château sera représentée par 1 délégué titulaire, et 1 délégué suppléant (3 délégués au sein de la Communauté de Communes du Pays des Etangs)

Voilà 15 ans, déjà 15 ans que BATA a cessé son activité. Dans le bulletin de 2001 je parlais d'un terrible coup de poignard asséné au secteur, et qu'il ne fallait pas baisser les bras, qu'un être humain est fait pour vivre debout.

Après une forte diminution de la démographie, notre commune s'est stabilisée avec un renouvellement de la population pour atteindre un chiffre proche de celui au moment de la fermeture de l'entreprise.

Après la fermeture de l'école maternelle en juin 2015, une classe a été à nouveau ouverte à la rentrée de septembre 2016. Une autre bonne nouvelle : pour la rentrée scolaire 2016/2017 les effectifs sont encore en hausse ce qui conforte le RPI Avricourt 54/57 et Rechicourt-le-Château.

Une étude a été commandée par la CCPE dans le but de la revalorisation du site d'Hellocourt. Le groupe d'architectes N.A.C (Notre Atelier Commun) mené par Margot MILHADE a établi un plan guide permettant d'ouvrir des perspectives à des porteurs de projets et s'orienter vers d'autres activités. Le fascicule peut être consulté à la Mairie.



Enjambant le canal, la passerelle reconstruite

Depuis cette année, Réchicourt le Château est dotée d'un formidable outil touristique. La Communauté de Communes (CCPE) a réalisé sur son territoire une piste cyclable qui va de Gondrexange vers l'écluse n° 8, derrière le site de Hellocourt, en passant par la Grande Ecluse et l'arboretum, soit une distance de 14 kilomètres. En parallèle de ces travaux, la Communauté de Communes a également réalisé les travaux de la nouvelle passerelle qui enjambe le canal, permettant de mailler les différents circuits de randonnées. Le chemin de randonnée « les Boucles de Réchicourt » est terminé ; le balisage jaune trace les parcours.

Notre développement touristique ne peut se faire qu'avec le partenariat de Voies Navigables de France, car le point central et phare du territoire est la Grande Ecluse. Je remercie vivement VNF pour les efforts entrepris, notamment pour la réfection de la route menant à l'ouvrage.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2017. Que cette année se passe le mieux possible pour tous, en évitant les écueils que la vie ne manque pas de nous réserver.

J'invite les nouveaux habitants qui le souhaitent, à participer à la vie collective et associative en adhérant au dispositif « voisins vigilants » en intégrant le rang des bénévoles des associations, en participant aux initiatives mises en place par la commune comme la Journée du bénévolat.

Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. Citation de Martin LUTHER KING.

Gérard KELLE.

**La propreté de la commune est l'affaire de tous.
Soyez remerciés pour cet acte de citoyenneté !**



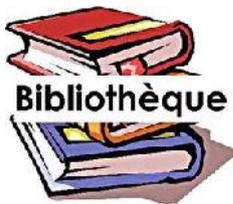
Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 09 h à 11 h & de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi de 09 h 00 à 11 h 00
Tél : 03.87.24.60.32
mairie-rechicourt@wanadoo.fr

Le site Internet de la mairie, www.rechicourt-le-chateau.fr vous informe. Vous y trouverez notamment le compte rendu de chaque conseil municipal.

Agence postale : (en mairie) Ouverte du lundi au vendredi de 13 h à 15 h 00. Tél : 03.87.07.87.84

Bibliothèque municipale Jean-Marie PELT : salle socio-éducative



Avec de nombreux livres, régulièrement renouvelés par le Conseil Départemental de la Moselle, la bibliothèque municipale « Jean-Marie PELT » est ouverte à tous, moyennant une cotisation annuelle de 5,00€ La bibliothèque est ouverte le mardi de 16 h à 19 h 00.

Tél : 03.87.24.75.89
biblio-rechicourt@wanadoo.fr

Gîte communal « Le Pré Florentin » : Nouvelles prestations en matière de réservations.



A compter du 01 janvier 2017, la gestion du gîte est confiée à l'organisme Relais du tourisme vert – Gîtes de France Moselle BP 5 – 57630 VIC SUR SEILLE. Cet organisme assure la réservation des hébergements pour le compte de la commune. Pour toute réservation et renseignements : e-mail : contact@gites57.com ; site : resa@gites57.com ; tél : 03.87.01.18.50

A compter de 2017, la taxe de séjour est due pour tout séjour au gîte. Elle est payée par les personnes âgées de plus de 18 ans, et est versée à la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle-sud qui a la compétence « PROMOTION TOURISTIQUE » sur le territoire. Le gîte est classé 3 épis ; le montant de la taxe de séjour est de 1,13€ par personne de plus de 18 ans et par nuitée.



Une cuisine entièrement rénovée / printemps 2016

La municipalité édite un journal d'une quarantaine de pages, reflet de l'année qui vient de s'écouler. Nous essayons de mettre dans cette brochure un maximum de photos, autant de souvenirs que vous garderez au fil des années, si vous le souhaitez.

Vous y trouverez des informations sur la commune, des comptes-rendus d'évènements locaux, des informations sur les activités des associations.

2016 : rétrospective en photo

Cérémonies, spectacles, concerts, animations, récompenses

23 janvier : Cérémonie de présentation des vœux de la municipalité.



En préambule à son discours de bienvenue, le Maire a déclaré :
« L'année 2015 s'est achevée comme elle a commencé, par de terribles attentats, à Paris le 13 novembre. J'ai une pensée émue pour toutes les victimes de ces attentats, et leurs familles.

Je vous remercie d'observer une minute de silence. »



13 février : Repas des Anciens de Réchicourt & Moussey. Moment de convivialité et de partage très apprécié de tous en ce début d'année.



20 février : La GOUTTE D'EAU joue « TROP TROLL ». La recette de la soirée est versée à la recherche sur les syndromes d'Ehlers et Danlos.



26 mars : Chasse aux œufs dans l'arboretum à l'étang.



23 avril : Animation à la salle communale. La chorale Mélodie a invité le duo Frasiak pour une soirée concert. Salle comble pour une belle occasion de partage musical.



04 juin : Emily Loizeau chante à Bataville à l'occasion du festival Bata-Mania. Un concert exceptionnel même si la pluie a contraint les organisateurs à déplacer l'évènement dans un hangar de stockage de l'ancienne usine de chaussures Bata.

Dans l'après-midi, sur le site de Hellocourt, des artistes et musiciens ont proposé ballades et chants populaires aux spectateurs enthousiastes, malgré une météo plus que maussade.



Juin : L'école primaire récompensée.

Dans le cadre du concours départemental « Je fleuris la Moselle à l'école » 2016, le 1^{ER} Prix a été décerné à l'école pour la réalisation d'une mare pédagogique. Un chèque de 300€, des livrets sur la biodiversité et une brouette lui ont été offerts par le Comité Départemental du Tourisme.



Inscrite au concours « des écoles fleuries » 2016, organisé par l'union départementale des délégués départementaux de l'éducation nationale et l'association départementale de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), l'école primaire s'est également vue attribuer le **PRIX NATIONAL DES JEUNES JARDINIERS**. Ce concours est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage à l'intérieur et à l'extérieur des écoles ou collèges, à condition qu'elles soient réalisées essentiellement par les élèves.



Remise du diplôme du concours « Je fleuris la Moselle à l'école » au Maire de Réchicourt le Château à l'occasion d'une cérémonie organisée le **07 juin** aux Jardins Fruitiers de Laquenexy .

23 juin et 11 août : le dispositif « Voisins Vigilants » expliqué aux habitants du village et de la cité.
Les habitants sont invités à participer à une réunion d'information au cours de laquelle leur est présenté et expliqué le dispositif « Voisins Vigilants » auquel la commune a adhéré en avril dernier.



03 août : visite du Sénateur Jean-Louis MASSON.
Réunion d'information en Mairie avec les élus. Madame Christine HERZOG, Conseillère Départementale, Monsieur Jean-Paul LEROY, Maire de Moussey, Monsieur Jean-Paul VICTORION, Curé de la Paroisse étaient présents.



22 août : le Comité de l'AAPPMA de Rechicourt le Château accueille à l'étang, une trentaine d'enfants de 6 à 12 ans dans le cadre d'une journée initiation à la pêche.



05 septembre : Rentrée des classes avec les élèves d'Avricourt (54) venus rejoindre le RPI Avricourt/Réchicourt pour former un nouvel RPI Avricourt 54/57 – Réchicourt.



Classes de CP /CE1 et CE2 /CM1 à Réchicourt

11 novembre : Commémoration de l'Armistice 1918. Organisée en partenariat avec la section locale des Combattants et la participation des municipalités, ou leurs représentants, de Moussey et Réchicourt. En présence de Madame Christine HERZOG, Conseillère Départementale et de nombreux délégués d'associations patriotiques.

Une mention particulière aux enfants de l'école élémentaire qui ont participé cette année à cette commémoration. Chaque enfant a déposé une rose au pied de la stèle du Monument aux Morts.



Vous voulez obtenir	Où vous adresser ?	Conditions, Observations	Pièces à fournir
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile.	Valable 15 ans (majeurs) si établie depuis le 01.01.2004. timbre fiscal de 25,00€ en cas de perte ou vol. Délais d'obtention environ 3 semaines. (En période de vacances le délai est plus long).	2 photos d'identité, Ancienne carte, Copie de l'acte de naissance, Justificatif de domicile (- 3 mois).
Carte d'électeur	Mairie du domicile.	Inscriptions et radiations avant le 31.12 de l'année en cours pour pouvoir voter l'année suivante.	Carte d'identité, ou livret de famille, Justificatif de domicile.
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt.	si envoi postal : fournir une enveloppe timbrée.	Date de décès.
Extrait ou copie intégrale de mariage	Mairie du lieu de mariage.	si envoi postal : fournir une enveloppe timbrée.	Date du mariage.
Extrait ou copie intégrale de naissance	Mairie du lieu de naissance.	Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'Etat Civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES.	Date de naissance.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile.	l'ex conjoint peut obtenir un duplicata.	Etat civil des conjoints et des enfants.
Extrait de casier judiciaire	Ministère de la Justice – Casier Judiciaire National 44317 NANTES.		Courrier ou demande en ligne.
Passeport	Mairie de Dieuze ou Mairie de Sarrebourg.	Timbre fiscal : 86€ : majeurs 42€ : 15 à 17 ans, 17€ : - de 15 ans.	2 photos d'identité, Acte de naissance, Justificatif de domicile, Ancien passeport si renouvellement, ou carte d'identité.
Mariage	Mairie du domicile de l'un des deux futurs époux.	se présenter à la mairie au mois 1 mois avant la date du mariage (délai publication de mariage)	Acte de naissance de – de 3 mois, Attestation de domicile, Liste et identité des témoins.
Déclaration de naissance	A la mairie du lieu de naissance.	Présenter le certificat d'accouchement et le livret de famille	Dans les 3 jours,
Déclaration de reconnaissance anticipée	A la mairie du domicile.	Présence des 2 futurs parents indispensable.	Livret de famille ou carte d'identité.
Déclaration de décès	A la mairie du lieu de décès.	Livret de famille Certificat médical attestant le décès	Dans les deux jours qui suivent le décès.
Certificat d'hérédité	Notaire.	Fournir nom, adresse, profession des héritiers. En cas de succession inférieure à 5 000 € vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Cette attestation a vocation à remplacer le certificat d'hérédité délivré jusqu'ici par certains maires.	Livret de famille du défunt.

Le pataquès des cartes d'identité périmées... valables !

Carte d'identité de plus de 10 ans : attention tous les pays ne l'acceptent pas !

Publié le 10 octobre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Certains pays, tel que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. D'autres pays, tels que notamment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre et si nécessaire, de demander le renouvellement de leur carte d'identité ou de se munir d'un passeport.

La liste des pays ayant officiellement confirmé qu'ils acceptaient les cartes dont la validité est prolongée de 5 ans, celles des pays n'ayant pas officiellement transmis leur position et la liste des pays ne reconnaissant pas la carte d'identité portant une date de validité en apparence périmée comme document de voyage sont consultables sur le [site du ministère des Affaires étrangères](#).

Nouveau système de délivrance des Cartes Nationales d'Identité à compter de mars 2017.

À compter du 27 mars 2017, une nouvelle procédure pour l'obtention d'une pièce d'identité entre en vigueur. Les demandes de carte d'identité seront désormais traitées selon les mêmes modalités que la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. En conséquence, seules les mairies équipées de dispositif de recueil (DR) accueilleront, à la mise en œuvre de cette réforme, les demandeurs de Carte Nationale d'Identité.

Pour notre région, un Centre d'Expertise et de ressources des titres (CERT) sera installé à la Préfecture de la Moselle à Metz. Il traitera l'ensemble des demandes de titres d'identité et de voyage de la région Grand Est.

Néanmoins, soucieux de conserver le lien de proximité avec la population, la commune proposera à l'usager un service d'aide à la demande de carte d'identité.

Des informations complémentaires sur la mise en place de cette réforme seront données ultérieurement.

Autorisation de sortie de territoire, rétablie pour les mineurs non accompagnés.

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, qui avait été supprimée en 2013, **est rétablie à partir du 15 janvier 2017**. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

A partir de cette date, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Pour établir cette autorisation, il n'est pas nécessaire de se déplacer dans un service de l'Etat ou une mairie. Le formulaire CERFA n° 15646*01 d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur www.service-public.fr

Echéances électorales 2017.

**elections
2017**



L'année 2017 sera marquée par deux scrutins généraux au suffrage universel direct qui se dérouleront :

- Les **23 avril** (1^{er} tour) et **07 mai** (2^{ème} tour) pour l'élection du Président de la République,
- Les **11 juin** (1^{er} tour) et **18 juin** (2^{ème} tour) pour les élections législatives.

Vous venez d'arriver dans notre commune....

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous nous permettons de vous recommander de vous faire connaître en mairie.

Il est également utile d'avoir vos coordonnées :

- pour informer les services postaux, souvent à la recherche des adresses des nouveaux arrivants, afin de bien acheminer votre courrier.
- pour votre inscription sur les listes électorales si le vous souhaitez.

L'inscription est à demander impérativement avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir participer à un scrutin électoral l'année suivante.

Lors de votre visite en mairie, merci de vous munir des documents :

- . Justificatif de domicile (facture d'électricité, eau, téléphone...)
- . Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- . Livret de famille.



La plateforme Voisins Vigilants.

Afin d'offrir un cadre de vie sécurisant à ses administrés, la mairie a adhéré en avril à la plateforme « Voisins Vigilants ». Il s'agit d'un dispositif qui favorise la prévention de la délinquance, en sensibilisant la population d'une même zone d'habitation à la sécurité.

Le dispositif Voisins Vigilants est l'occasion également de favoriser le lien social, d'améliorer les conditions de vie, de briser l'isolement. Pour vous inscrire ou vous renseigner : www.voisinsvigilants.org.

Fin d'année 2016, 33 Réchicourtois ont rejoint la communauté des Voisins Vigilants.

Correspondant de presse.

Depuis le mois d'avril, la correspondance du Républicain Lorrain est assurée par Monsieur Etienne LUTRINGER de Foulcrey. Pour la publication de leurs annonces, comptes-rendus de fêtes, événements divers, manifestations sportives, scolaires ou autres... les présidents d'associations, les responsables locaux et les habitants de la commune sont invités à le contacter.

Tél : 03.54.83.96.19 ou 06.11.55.14.63

Mail : etiennelutringer@sfr.fr

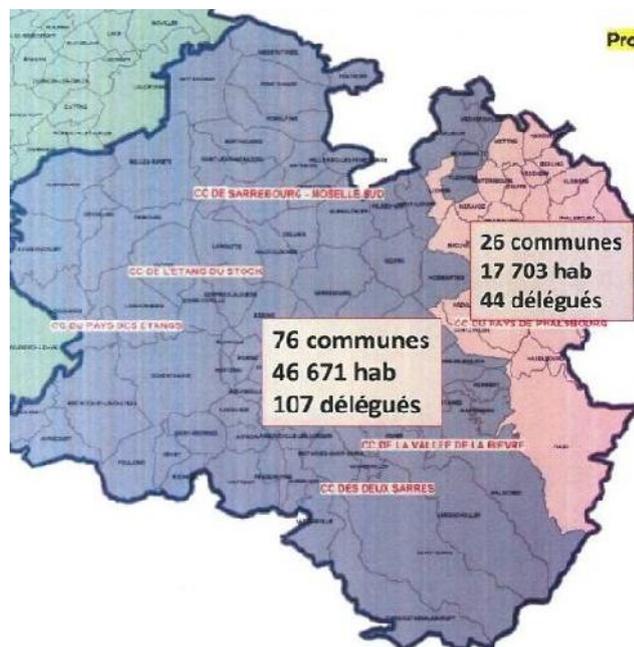
Nouveau Périmètre de Protection autour du château.



L'enquête publique relative à ce projet s'est déroulée du 25 avril au 24 mai 2016.

Aucune observation n'a été notée sur le registre d'enquête tenu à la disposition du public et le commissaire enquêteur, Monsieur Roland KLEIN a rendu son rapport et ses conclusions. Il a émis un avis favorable sur le projet de modification du périmètre de protection autour du château. L'Arrêté Préfectoral du 13 septembre 2016 porte modification de ce nouveau périmètre qui sera reporté sur le plan des servitudes concerné à la place du périmètre de 500 mètres. Le dossier complet est à la disposition du public et peut être consulté à la mairie jusqu'au 24.05.2017.

La nouvelle Communauté de Communes.



Pro

Le 1^{er} janvier 2017, en France, 2 communautés de communes sur 3 fusionnent... C'est la conséquence de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et les schémas de coopération intercommunale qui en découlent. L'impact est encore plus fort dans notre arrondissement où ce sont 5 communautés sur 6 qui sont concernées.

Au 1^{er} janvier 2017, il est créé une nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes des Deux Sarres, de l'Etang du Stock, du Pays des Etangs, de Sarrebourg Moselle-Sud et de la Vallée de la Bièvre. Elle prend le nom de « **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SARREBOURG-MOSELLE (CCSMS)** ». Avec un périmètre élargi regroupant 76 communes, 47000 habitants, 18600 emplois, la nouvelle structure représente un poids démographique, économique et politique très significatif qui lui confère une grande responsabilité mais aussi la capacité de porter de grands projets et d'être plus visible et audible au sein de la Région Grand Est.



LETTRE D'INFORMATION

Au 1^{er} juin 2017, le camion de collecte des ordures ménagères passera une semaine sur deux.

► **OBJECTIF ATTEINT.**

En 2011, en vue de la fermeture du centre d'enfouissement de Hesse, il avait été décidé de mettre en place la redevance incitative. L'objectif premier était de recycler plus de déchets et ainsi lisser les coûts d'enfouissement des déchets pour éviter une forte augmentation de nos factures. Sans ce système de facturation, le coût de gestion des déchets aurait augmenté de 17 % en 2017 (au lieu de 5%) pour financer le transport des ordures ménagères vers le centre d'incinération et de valorisation énergétique de Haguenau (situé à 70 km de Sarrebourg).

Fin 2016, notre centre d'enfouissement,

officiellement fermé, nous pouvons constater que l'objectif a été atteint, et cela, grâce à un effort collectif.

► **POURSUIVONS NOS EFFORTS.**

Depuis le mois de juillet, nos déchets sont transportés et traités hors du territoire, ce qui renchérit le coût du service. Dans le cadre du renouvellement de notre contrat de collecte et afin de limiter la hausse de nos factures, la collecte de la poubelle d'ordures ménagères sera réalisée tous les quinze jours à partir du 1^{er} juin 2017 dans les communes rurales (hors agglomération de Sarrebourg, Réding, Buhi Lorraine). Le Pôle Déchets va vous tenir informé pour accompagner cette transition,

restez à l'écoute (ci-dessous, quelques conseils pour favoriser la communication entre le service et les usagers).

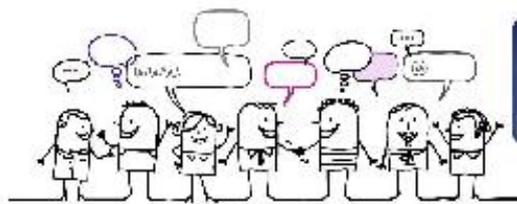
► **UNE DEMARCHE COLLECTIVE**

Le passage du camion une semaine sur deux, à l'image de la collecte sélective actuelle du bac de tri répond aux remarques de nombreux usagers nous faisant part de l'intérêt de réduire le nombre de passage des camions de collecte, alors que les foyers sortent leur poubelle une fois par mois en moyenne.

En 2009,
1/3 des déchets étaient recyclés.
Aujourd'hui, ce sont les 2/3 !

AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE TRANSITION, le Pôle Déchets vous invite à :

- **RESTER ATTENTIFS** à ses documents de communication (calendrier de collecte, lettre d'information,...) ;
- **UTILISER SON SITE INTERNET**  www.pays-sarrebourg.fr
- **VOUS ABONNER A SA PAGE FACEBOOK (NOUVEAU)** créée pour vous transmettre les informations (actualités, évènements, outils,...) de manière simple et rapide, mais aussi pour **FAVORISER LES ECHANGES** et **REPENDRE A VOS ATTENTES**.



LE POLE DECHETS VOUS ACCUEILLE :

Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Le jeudi uniquement de 10h à 12h.

Par téléphone :  **0800 807 018** (GRATUIT depuis un poste fixe)





Chaque année le conseil municipal est amené à délibérer sur deux documents budgétaires.

1. Le compte administratif de l'année écoulée qui représente la réalité de la gestion communale.
2. Le budget primitif qui retrace les prévisions des dépenses et des recettes de la commune pour l'année en cours.

Le budget 2016 a été étudié, puis adopté lors de la séance du Conseil Municipal, du 14 avril.

Détail du Budget 2016 de la Commune :

Montant total du budget :	617 475 €	Montant total du budget :	661 195 €
Dépenses de fonctionnement :	406 223 €	Recettes de fonctionnement :	449 943€
Dépenses d'investissement	211 252 €	Recettes d'investissement	211 252 €

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	107 400 €
Charges de personnel	131 900 €
Autres charges de gestion courantes	58 610 €
Charges financières	4 100 €
Charges exceptionnelles	8 200 €
Atténuations de produits	52 837€
Dépenses imprévues	900 €
Opérations d'ordre	2 643 €
Virement en section d'investissement	39 633 €

Recettes de Fonctionnement

Produit des services	29 500 €
Impôts et taxes	192 988 €
Dotations, subventions	134 169 €
Autres produits de gestion	36 500 €
Produits exceptionnels	5 604 €
Résultat reporté 2015	51 182 €

Dépenses d'Investissement

Remboursement d'emprunts	29 896 €
Opérations d'équipement	146 935 €
Solde d'exécution 2015 reporté	34 421 €

Recettes d'Investissement

Subventions d'investissement	40 289 €
Dotations, fonds divers	3 870 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	34 421 €
Virement de la section de foncion.	39 633 €
Dépôts et cautionnements reçus	396 €
Opérations d'ordre (amortissement)	2 643 €
Emprunt pour travaux	90 000 €

Détail des **prévisions budgétaires (146 935€)** pour les opérations d'équipement : **la réalité des factures : 139 879,28€**
(le (c

Rénovation presbytère : 8 343,06 €(dépense prise en compte par la commune mais récupérée auprès des conseils de fabrique).

Rénovation bâtiment rue du stade (ancien local PTT) : 46 904,60 €- façades et fenêtres – (travaux subventionnés par l'Etat).

Voirie route de l'étang : 44 522,88 €(travaux subventionnés par le Département).

Voirie Route de l'Ecluse : 22 985,28 €(la commune est maître d'œuvre mais VNF rembourse les frais) .

Mise aux normes électricité école et rénovation de l'espace sanitaire: 11 801,28 €(Travaux subventionnés par l'Etat).

Aménagement voirie : panneaux signalisation Bata et village : 2 337,78 €; module jeux enfants Bata : 2 984,40 € (financé en partie par la Sté COMIAGE).

Réalisations 2016. Travaux de bâtiment

Groupe scolaire

Réfection des salles de classes du groupe scolaire :
Mise aux normes de l'installation électrique,
rénovation du coin sanitaire, réfection des peintures et boiseries.



Mairie : Pose d'un revêtement de sol, de rideaux occultant et rafraîchissement des peintures.



Ancien bâtiment des PTT, rue du stade,

Remplacement des fenêtres,
isolation par l'extérieur et réfection des façades.



Le bâtiment abrite 2 logements. Celui du rez-de-chaussée, libre de location, est en cours de rénovation.

Presbytère

Rénovation des pièces à vivre :
cuisine, salle de bains, bureau.

La commune a la maîtrise d'ouvrage des travaux
Mais ils sont entièrement financés par la Communauté
de paroisses de St Mamert et St Blaise (15 paroisses)



Réalisations 2016. Travaux de voirie

Route de l'Etang : suite et fin des travaux de remise en état de la route, avec la réfection du tronçon « péniche à route de Languimberg RD 91 ».

Travaux réalisés avec le soutien du conseil Départemental dans le cadre du contrat AMITER qui lie la commune et le Département pour des travaux sur les 3 années à venir.



Signature de la convention de partenariat Département/commune



M. Bernard SIMON, Mme Christine HERZOG, Conseillers Départementaux et la municipalité pour officialiser le partenariat Commune/département

Réfection de la route de la Grande Ecluse : décapage de la chaussée et gravillonnage.

la commune a la maîtrise d'œuvre pour la conduite et le suivi des travaux (inscription à son budget, choix des entreprises), mais VNF finance intégralement le coût de l'opération.



01 OCTOBRE 2016 : Journée du Bénévolat ou Journée citoyenne

Instaurée par le conseil municipal en 2014, on peut dire que cette initiative est un succès. Cette année 25 bénévoles ont répondu à l'invitation de la Municipalité malgré un temps peu engageant. Un seul chantier a mobilisé l'équipe de travailleurs : le chemin dit « de la Maladrerie » avec sa remise en état pour permettre la pratique de la promenade par le plus grand nombre d'amateurs.





Convivialité et bonne humeur ont rythmé cette matinée de travail. Merci aux bénévoles et rendez-vous en automne prochain pour une nouvelle action.

Chemin de randonnée « Les Boucles de Réchicourt »

Projet initié par Mme Sophie GIRAULT, Responsable de la mission Attractivité du territoire et coopération auprès du Parc Naturel Régional de Lorraine.



Avril : dernière mise au point avec les responsables du Comité Départemental de la Moselle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et du Comité du Tourisme de la Moselle

Juin : pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologués, par le Comité du Tourisme de la Moselle.



Septembre : installation du panneau d'information et de présentation du circuit pédestre, en présence des partenaires associés.

Avec le circuit de la **piste cyclable**, projet initié et réalisé par la Communauté de Communes du Pays des Etangs, et le chemin dit « **de la Maladrerie** », ouverts en 2016 ce sont près d'une vingtaine de kilomètres que peuvent emprunter randonneurs ou cyclistes, et découvrir les forêts, les étangs et canal, les ouvrages remarquables (la Grande Ecluse, les passerelles rénovées, le site de Hellocourt), les aménagements touristiques (arboretum, aires de repos).

La piste cyclable, cheminement le long du canal.



Inauguration en présence de nombreuses personnalités.



Concours des maisons fleuries 2016

Les membres du jury



Délégués et lauréats le 24 septembre à Foulcrey lors de la remise des Prix.

Concours des maisons fleuries 2016 : les lauréats.



Concours des maisons fleuries 2016 : les lauréats.



COSTET Evelyne



KLEIN Christine



FRITSCH Christelle



KLEIN Sandrine

1 ^{er} Prix	BRUNETTE Marie-France, 16 rue du Pont de Pierre
2 ^{ème} Prix	MAIRE Aurélie, 27 Lotissement St Blaise
3 ^{ème} Prix	MOSSBACH Georgette, 19 Lotissement St Blaise
4 ^{ème} Prix	JOST Carmen, 2 Rue des Ecoles
5 ^{ème} Prix	COSTET Evelyne, 22 Lotissement St Blaise
6 ^{ème} Prix	KLEIN Christine, 15 Lotissement St Blaise
7 ^{ème} Prix	FRITSCH Christelle, 19 Rue du Pont de Pierre
8 ^{ème} Prix	KLEIN Sandrine, 5 rue des Trois Chênes

Concours organisé en partenariat avec le Syndicat d'Initiative « Aux Sources du Sânon » de Lagarde qui pilote cet évènement depuis des décennies pour les communes adhérentes.



Les 2 Commissions Locales des Usagers (CLU) des directions territoriales VNF du Nord-Est et de Strasbourg se sont réunies en une assemblée commune le 13 mai 2016 à Réchicourt-le-Château, en présence du Maire Gérard KELLE qui a mis à Disposition la salle socio-éducative pour l'occasion.



Cette commission qui a réuni plus d'une quarantaine de participants (représentants de marinières, association de plaisanciers, sociétés de location de bateaux, gérants de bateaux à passagers, professionnels de la voie d'eau, fédérations de pêche, brigade de gendarmerie fluviale et représentants de VNF) constitue une instance de concertation de l'établissement VNF avec les représentants des usagers de la voie d'eau et des bords de la voie d'eau dans le but :

- de les informer et d'échanger sur les programmations prévisionnelles de travaux et de leur proposer les périodes de chômage (*période de restriction ou d'interruption de la navigation sur un itinéraire afin de réaliser des travaux lourds sur les infrastructures*),
- de les informer des investissements et des projets de développement de transport et de tourisme fluvial,
- d'échanger sur les conditions de navigation et les services aux usagers : horaires de navigation, gestion des ressources en eau, disponibilité des effectifs, bilan sur les conditions de navigation, statistiques du trafic...

La commune de Réchicourt-le-Château, située à mi-chemin entre la direction territoriale Nord-Est de Nancy et la direction territoriale de Strasbourg, offre un patrimoine naturel et culturel d'exception et constitue un site à forts potentiels touristiques fluviaux de par la présence de son étang, du canal de la Marne au Rhin et de sa grande écluse, qui marque la limite territoriale entre les deux directions de VNF, ainsi que de sa nouvelle piste cyclable réalisée sur le secteur du canal durant l'été 2015.

Aménagé pour servir de réservoir au canal de la Marne au Rhin, l'étang de Réchicourt est aujourd'hui scindé en cinq bassins, dont l'un est toujours utilisé pour la navigation marchande et pour la plaisance.

La construction de la grande écluse, de 1962 à 1965, a permis de remplacer 6 écluses traditionnelles. Ouvrage impressionnant par sa hauteur (15,70 m), elle offre une magnifique perspective sur l'ensemble des étangs et sur le canal de la Marne au Rhin Est, canal qui enregistre un trafic de bateaux de plaisance en hausse depuis quelques années et qui dessert de grandes villes telles que Nancy et Strasbourg ou d'autres ouvrages remarquables tels que le Plan Incliné d'Arzwiller.

En plus des travaux déjà engagés par la commune et bien conscient de cet attrait touristique, VNF contribue depuis quelques années au développement de ce secteur avec :

- la réalisation d'aménagements paysagers du site (plantation d'arbres et de végétaux, installation de points pique-nique pour les plaisanciers etc.),
- la mise en place de panneaux pédagogiques d'informations,
- la création d'un parking et l'aménagement de l'accès au site de l'écluse,
- sa participation au partenariat autour de la création de la nouvelle piste cyclable réalisée par la Communauté de Communes du Pays des Étangs en 2015 sur le secteur du canal, de la grande écluse et des étangs de Réchicourt-le-Château,
- la création d'une rampe de mise à l'eau dans le bief 8 suite à une forte demande des usagers.

VNF entend poursuivre, dans les années à venir et avec tous ses partenaires, la valorisation de ce site exceptionnel !

Le 20 mai 2016, une délégation de Voies navigables de France a rencontré le Maire de Réchicourt. En effet, dans le cadre de la déclinaison de son plan stratégique 2015-2020, VNF affiche sa volonté de contribuer à l'économie touristique des territoires en agissant avec ses partenaires. La grande écluse de Réchicourt a été identifiée comme un site à fort potentiel de valorisation sur le réseau de la Direction territoriale Nord-Est et elle fait l'objet à ce titre d'un suivi particulier.

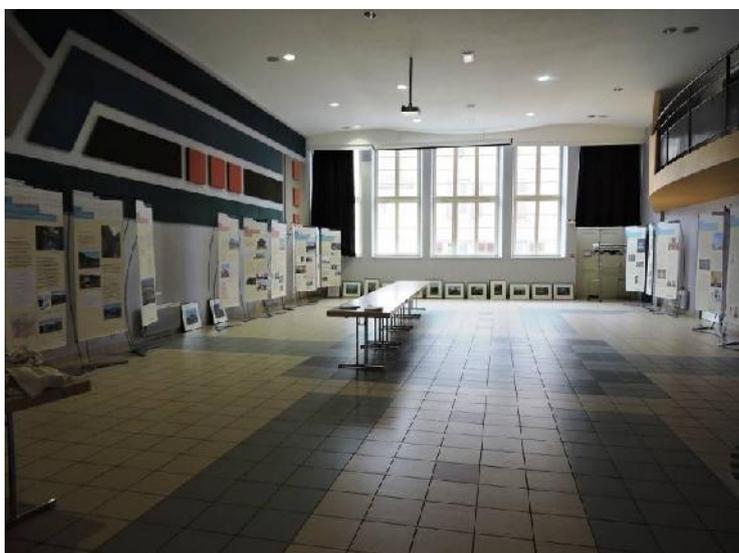
Dans un premier temps, l'objectif est d'améliorer la promotion du site et des aménagements déjà réalisés, soit par VNF, soit par la commune (panneaux d'information, circuit pédestre, voie cyclable, arboretum), afin d'attirer les visiteurs et les touristes. Ainsi, une plaquette pourrait être réalisée en cofinancement entre VNF et la collectivité. Par ailleurs, VNF et la commune souhaitent travailler sur l'accueil des groupes (scolaires, personnes âgées, journées du patrimoine).

Dans un second temps, l'objectif est d'imaginer une valorisation plus globale du canal et de ses abords, au profit de l'économie locale, en intégrant le site de la grande écluse à la réflexion des collectivités sur l'avenir de Bataville et aux démarches partenariales en cours sur les canaux (canal de la Sarre et canal de la Marne au Rhin). Une étude de définition de stratégie touristique, commandée par VNF, démarre à ce sujet en 2017.



Municipalité et responsables VNF en réunion le 20 mai 2016

16-17-18 septembre 2016 : Journées Européennes du Patrimoine dans la commune



Madame Catherine Zeller-Belville, chercheuse à La Région Grand-Est/ Inventaire général du patrimoine culturel-Lorraine a proposé des animations à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine, les 16-17-18 septembre 2016.**

A la salle des fêtes de la localité, une exposition de 20 panneaux et 20 cadres de photographies des jardins clos de murets en pierres sèches a été ouverte les trois journées.



A cette occasion, les enfants de l'école primaire de Réchicourt sont venus voir cette exposition et écouter une explication sur l'origine des étangs et du canal de la Marne-au-Rhin plus particulièrement sur le fonctionnement des anciennes écluses. Ensuite, ils ont pu apprendre à lire l'architecture de quelques façades de vieilles fermes par une observation sur site. A l'issue de la visite un petit goûter leur a été proposé.



Le dimanche après-midi, était organisée une visite découverte du patrimoine du village et du château de Réchicourt respectivement par Mme Zeller-Belville et M. Vetter.

Ces animations constituent une partie de la restitution au public d'un inventaire du patrimoine du canton commencé en 2012 et qui se clôturera par une publication en décembre 2017.

RPI RECHICOURT / AVRICOURT
ECOLE D'AVRICOURT : ACTIVITES DU CYCLE 3 POUR L'ANNEE 2015-2016

Vendredi 6 novembre 2015:

Les élèves de cycle 3 ont assisté à la projection d'un film, à la salle Notre-Dame à Avricourt 57, sur la trêve de Noël dans les tranchées pendant la guerre de 1914-1918.

2 février 2016 :

Sortie raquettes sur la journée sur le site des trois Fours dans le massif vosgien



Février mars: projet "La classe , l' oeuvre"

Ateliers d' Arts visuels (25heures) avec l'artiste Françoise Maire sur le thème du vase d' Emile Gallé, exposé au musée de Meisenthal. Elaboration de décalcomanies et de tatouages après un travail de recherche sur la stylisation, le dessin à partir de modèles naturels ou photographiques, la réalisation de paysages, la création de frises.



Les décalcomanies ont été ensuite appliqués sur des pots en verre qui ont été exposés au Musée de Meisenthal au mois de Mai 2016. Cette exposition a fait l' objet d' un vernissage.



projet "Transparence" suite du projet 2014-2015 :

sortie du 19 avril: Sortie avec la classe de Fribourg,
- visite du FRAC: Fond d' Art Contemporain.
- Ateliers numériques et ateliers d'art visuel à Montigny les Metz.

Suite du projet "La classe, l' oeuvre"

- sortie du 26 avril: Sortie avec la classe de Fribourg sur le thème du verre



Visite et ateliers au Musée du Verre et sur le site de Meisenthal :

- démonstration de soufflage du verre,
- fabrication d'une petite sculpture de verre,
- souffler dans une canne comme un maître-verrier,
- fabriquer un motif sur plaque de verre par sablage,
- visite du site de Meisenthal avec un jeu de piste.

18 mai : vernissage de l'exposition.

Pour l'école d'Avricourt, Mme Anne-Marie HERRMANN

Fête de Pâques et chasse aux œufs

Le village et la cité se sont parés de décorations à l'occasion des fêtes de Pâques. L'initiative de ce projet a été proposée à l'équipe municipale par Frida DUMONT et Jean-Christophe PERSY. Des décorations ont été mises dans les rues et places de la commune.



26 mars, les enfants, accompagnés de leurs parents, se sont rendus à l'arboretum pour participer à une chasse aux œufs. Le soleil était au rendez-vous pour cette belle après-midi organisée par la Municipalité ; les enfants ont fait le plein d'œufs et de lapins en chocolat



Belle moisson pour la chasse aux œufs et récompense à la clé !



Fête de Noël : les décorations s'affichent dans la rue.

Durant le mois de Novembre ces mêmes artistes ont contribué à la décoration de Noël des rues du village, et de la cité, aidés dans leur tâche par Brigitte et Didier DEVANTAUX, Nathalie JAMBOIS.

Dimanche 04 décembre, les décorations sont installées au village et à la cité avec l'aide complémentaire de Michel THOMAS et Olivier JAMBOIS.



Comme en 2015, la Municipalité a offert un sapin aux familles qui en ont fait la demande. 41 arbres ont été distribués le 03 décembre pour une décoration en façade de maison ou devant l'habitation.

M. et Mme ENGEL Patrick



M. et Mme JAMBOIS Olivier



M. GERARD J.Luc – Mme RICHE M. Line



M. et Mme REITER Alain



ETAT CIVIL 2016

Naissances :



Axel, Lucien, Arthur COLVIS, né le 11 février 2016 à Lunéville, domicilié 39 Lotissement Saint-Blaise,

Luca VIVIER, né le 06 juin 2016 à Sarrebourg, domicilié 55 rue de la Forêt,

Tiwen, Philipe, Patrick, Yann ARGENTIN, né le 20 septembre 2016 à Sarrebourg, domicilié 2 rue du Château.

Mariages :



Yannick PATE et Amandine MARTIN, le 15 juillet.



Roger LEHUE et Martine PITCHOUT, le 30 juillet.

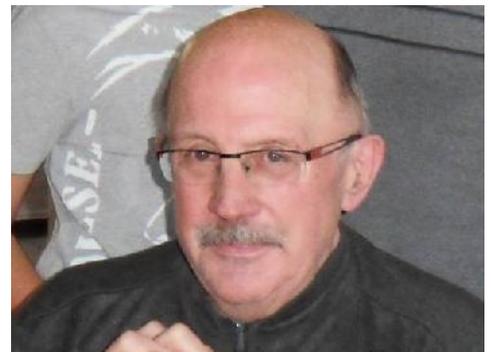
Décès



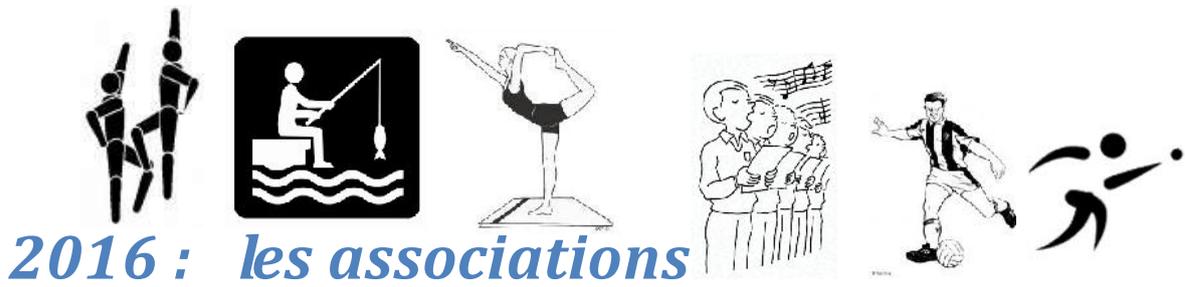
Simone HERIC,
veuve KELLE, décédée
le 17 mai à Saint-Quirin.



Georgette STECKLE
veuve SALMON, décédée
le 02 nov. à Sarrebourg



Roger BUSCHEL
décédé
le 05 déc. à Sarrebourg.



2016 : les associations

FABRIQUE DE L'EGLISE

Ayant atteint les 18 années de présence de la Fabrique de l'église, je laisse la place. Je voudrais vous remercier pour la participation à toute sorte de tâche assurant la vie de la paroisse, ainsi que les dons qui nous ont été adressés.

Je remercie particulièrement les prêtres et les membres de la fabrique pour leur accompagnement et leur motivation.

Guy VETTER

CLUB LOISIRS ET AMITIE



Un grand jour se prépare pour nous : le 31 mars 2017, notre Club fêtera ses 40 ans. Pour célébrer ensemble l'évènement, un repas est prévu le 06 avril 2017 (il apportera quelques surprises). Invitation à tous

Nous sommes heureux de nous rencontrer chaque quinzaine autour de divers jeux et d'un goûter offert pas l'association avec la participation de membres qui apportent leur concours.

L'année écoulée nous avons eu quinze rencontres goûters-jeux, deux lotos (en octobre 2015 et mars 2016) ; trois repas : En, octobre avec notre traditionnelle choucroute, lors de l'Assemblée Générale et en fin de saison, au mois de mai ; sans oublier notre repas de Noël qui est toujours une grande fête.

Cette année, nous avons honoré les 70 et 80 printemps de 9 membres.

Beaucoup de joie, mais aussi de la tristesse avec la perte de nos amies : Sœur Rita, Simone KELLE et Georgette SALMON.

Le Club est ouvert à tous (retraités ou pas). Nous faisons appel aux bonnes volontés qui souhaitent renforcer l'équipe. C'est avec plaisir que nous vous attendons.

La Présidente, Marcelle LUPFER



L'association sportive de Réchicourt-le-Château souhaite tout d'abord remercier toutes les personnes qui supportent l'équipe. Malgré un début de saison un peu difficile vous êtes toujours avec nous.

En effet, avec 3 victoires, 2 nul et 3 défaites, l'équipe devra se relancer pour la 2ème partie de saison pour penser à la montée en 3ème division. Néanmoins le moral des troupes est toujours au top. Il est également important de remercier la nouvelle présidente Mme WALK Marie-Laurence qui a repris les rênes du comité. L'A.S.R. recherche toujours des personnes motivées (joueurs, arbitres,...) pour continuer à faire vivre le club et assurer une animation dans le village les week-ends.

Cette année nous a permis de faire quelques investissements en matériel et équipement pour le club:

- achat d'une traceuse à peinture pour remplacer l'ancienne à plâtre.
- mise en place de plusieurs spots pour les entrainements de fin d'année.
- achat de nouveaux poteaux de corner.

Au niveau des manifestations, la fête patronale a été une énorme réussite, le tournoi des familles a rencontré un très grand succès comme chaque année et notre premier loto gastronomique a fonctionné au delà de nos espérances. L'A.S.R. renouvelle son "diner des supporters". Des invitations seront envoyées.

Nous prévoyons pour l'année 2017 l'organisation de la fête patronale et celle de notre tournoi des familles le samedi et dimanche 1 et 2 juillet 2017, ainsi que notre loto gastronomique le 12 novembre.

Le comité et l'ensemble des joueurs remercient la commune pour son soutien régulier, ses supporters et toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par notre appel au bénévolat.



LOTO GATRONOMIQUE 2016 :
un franc succès !

2016 : Au stade St Blaise
LE TOURNOI
DES FAMILLES





Le Foyer Rural Sânon Sports & Loisirs existe maintenant pour sa troisième année. Les adhérents au nombre de 120 pour l'année 2015-2016 proviennent de Moussey et des villages alentours.

Cette année, vous avez participé à nos différentes manifestations organisées par notre foyer telles que le Repas adhérent (juin), le Gala de danse (juin), la Soirée beaujolais and Co (Novembre) ainsi que celles organisées en collaboration avec la fédération des foyers ruraux du sud saulnois, comme la journée multisport à Moussey et à Vittel, un tournoi de Badminton au gymnase de Moussey, le camp d'ados (Moussey et Chambrey), une sortie patinoire.

Sânon Sports et Loisirs a pour philosophie d'effectuer ses achats chez vos commerçants locaux situés dans un rayon d'environ de 10km. Comme cela, en participant à nos événements, vous soutenez implicitement votre foyer et vos commerces.

LUNDI	FOOT en salle	A partir de 20h00	Tous public	Gymnase bata
MARDI	GYM DOUCE	18h00-19h00	Tous public	Salle Bata ancienne blanchisserie
MARDI	MARCHE	À partir de 13h30	Adultes	RDV au stade
MERCREDI	BADMINTON LOISIR	A partir de 20h00	Tous public	Gymnase Stade ou Collège
JEUDI	BADMINTON FFBAD	17h30-19h00	Jeunes	Gymnase Stade ou Collège
	BADMINTON FFBAD	A partir de 20h00	Adultes	Gymnase Stade ou Collège
SAMEDI	DANSE	A partir de 10h00	+ 6 ans	Gymnase ou Mairie Avricourt 57
JEUDI	ATELIER INFORMATIQUE	A partir de 18h30	Tous public	Ancien cabinet du Dr GENET
ACCES LIBRE	TENNIS			Cours stade

Le comité du Foyer Rural Sânon Sports & Loisirs de Moussey vous encourage à venir découvrir et participer à leurs activités :

Foot
: Mr CORNELIUS

06 86 22 44 42

Gym douce	: Mme FRIANT Laetitia	06 18 06 82 96
Badminton loisir	: Mr FRIANT Bruno	06 15 29 91 37
Informatique	: Mr CAMBIER Rudy	06 19 02 21 08
Badminton FFBAD	: NISS Martial	06 32 83 66 37
Marche	: BOTZ Gérard	06 33 28 60 52
	Didier CORNELIUS	06 28 36 38 39

Les cotisations sont de 30€ pour une année scolaire ce qui vous donne accès à toutes les activités.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre équipe via :

- **notre page facebook au nom de l'association « Sanon Sportset Loisirs »**
- **notre adresse mail sanonsportsetloisirs@gmail.com**
- **notre site internet visible sur celui de la FDFR57 : http://www.foyersruraux-sudsaulnois.org/fr-sanon-sports-loisir_50.php**
- **auprès de notre Président LEROUX Fabrice au 06 10 74 71 61**

Le comité vous souhaite une bonne année sportive 2017.



**2016, UNE ANNEE BIEN REMPLIE POUR
L'A.A.P.P.M.A DE RECHICOURT LE CHATEAU**

www.aappmalagaulerechicourt.sitew.fr

Au fil des mois, dans la filoché de l'association une belle pêche d'événements organisés par l'A.A.P.P.M.A



Mars : Assemblée générale



Avril : Création de la mise à l'eau à côté de la péniche



Journée nettoyage sous une pluie battante



Mai : Nettoyage mécanisé des chemins « petit et grand côtés »



août : Stand d'information sur la brocante d'AVRICOURT



août : Accueil d'un groupe d'enfants de l'ACE



Septembre : Marche : 422 participants



Marche puis repas à la salle des fêtes.



Les bénévoles à pied d'œuvre pour la réussite de l'évènement

Journée « marche » : partie récréative à la salle communale.



Octobre : Nettoyage chemin de hallage grand côté



C'est un beau travail qui a été réalisé tout au long de l'année 2016 ; c'est pourquoi je tiens à remercier tous les membres de mon comité, leurs époux et épouses, leurs enfants, tous les adhérents de l'association ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés à mener à bien nos actions.

Félicitations à MM. Christophe MAIRE et Olivier MEISSE qui ont été assermentés par la Préfecture pour la surveillance des lots de pêche de l'A.A.P.P.M.A de Réchicourt le Château.

2017 sera une année de concrétisations de nombreux projets que l'association a à cœur de mener à terme.

Dates à retenir en 2017 :

✚ **25 mars** : Assemblée générale. **03 septembre** : Marche avec repas, loto et concours de pêche.

Au courant de l'année 2017 l'A.A.P.P.M.A de Réchicourt va animer des APN (**Atelier Pêche Nature**), afin de faire découvrir la pêche et toutes ses techniques aux enfants. Nous pensons démarrer cette activité à la belle saison (mai-juin ou juin-juillet). Pour toute information complémentaire les personnes peuvent s'adresser à Mr Denis Charlier, Trésorier de l'A.A.P.P.M.A et responsable des APN ou à moi-même.

Ludovic PUTAREK. Président de l'A.A.P.P.M.A.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

1916 VERDUN, Ou comment le destin de la France pouvait basculer....

Verdun occupe une place d'exception dans la mémoire de la France et de l'Europe.

La bataille de Verdun fut l'une des plus meurtrières de l'Histoire ; elle est devenue au fil du temps le symbole de la Grande Guerre, mais aussi de la souffrance des soldats ravalés à l'état de bête.

Les Allemands croient à la Victoire en écrasant Verdun par 2 millions d'obus tirés en seulement 2 jours et cent soixante dix divisions massées sur un front de quinze kilomètres.

Eric Von Falkenhayn, Général allemand, croit pouvoir saigner à blanc l'armée Française, donc croit à la Victoire proche. Déjà en Allemagne on annonce la chute de Verdun, ce qui ouvre la route vers Paris. Mais c'était sans compter sur la détermination de nos soldats qui, malgré des pertes sévères et des replis, résistent, même si les premiers allemands étaient déjà dans les faubourgs de Verdun.

Après le choc, les renforts en hommes arrivent à temps grâce aux fameux « TAXIS DE LA MARNE » et la « PETITE DEPARTEMENTALE », seul lien encore avec l'arrière ; aujourd'hui nommée « LA VOIE SACREE ».

La commémoration du 11 novembre 1918 à Réchicourt le Château.

Ce 11 novembre 2016 marque le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice 1918 et le 100^{ème} de la Bataille de Verdun.

Pour commémorer le centenaire de la Bataille de Verdun, Place du Monument aux Morts, devant un public attentif et recueilli, un montage sonore a retracé cette douloureuse page de notre Histoire, où le destin de la France pouvait basculer.

La présence de 16 enfants de l'école élémentaire a rehaussé cet événement commémoratif.

A l'appel des noms des soldats Morts pour la France, gravés sur le Monument aux Morts, les enfants ont, chacun à leur tour, déposé une rose au pied du Monument, sur un parterre aménagé à cet effet.

Toutes nos félicitations aux enfants, à leurs parents, au Professeur des Ecoles, Monsieur Laurent STEMPFEL, pour leur implication.

Notre pays, au cours de son histoire, a toujours vécu des périodes douloureuses et difficiles. De nos jours encore, des innocents, sans défense, sont la cible de meurtriers.

Aujourd'hui, il ne suffit plus de marcher côte à côte, il faut marcher ensemble.

Pour la section UNC, son Président, Jean-Marie HECKMANN.

Hommage solennel rendu au Monument aux Morts.





HISTOIRE LOCALE

Jean-Marie HECKMANN, Président de la section UNC, vous propose de découvrir, au travers d'une série de questions-réponses, l'histoire de ce beau bâtiment autour duquel tournait la vie du village,

Questions :

1. A quelle époque fut-il construit ?
2. Où se trouvait-il ?
3. Quelle était sa fonction ?
4. Qui l'occupait durant la 2^{ème} guerre mondiale ?
5. Dans quelles circonstances a-t-il été détruit le 18 novembre 1944 ?

Réponses :

1. Ce bâtiment a été construit en même temps que la gare de Réchicourt, début XIX^{ème} siècle, suite à la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg.
2. Cette grande maison se trouvait côté Est de la gare, près du passage à niveau de l'époque ; une bâtisse bien plus volumineuse que la gare elle-même.
3. Le Relais-Ferme-Auberge accueillait, nourrissait, couchait les voyageurs de tous les villages voisins qui préféraient dormir sur place plutôt que de prendre la route, la nuit avec leur attelage. Le relais avait l'avantage de prendre en pension chevaux et carrioles avec lesquels les voyageurs étaient venus. On venait à Réchicourt payer ses impôts à la Perception, voir son Notaire, consulter le médecin. On venait au marché couvert des « Halles », faire ses emplettes dans les commerces ou simplement rendre visite à la famille. Après la défaite de Sedan en 1870 et l'annexion de notre région, un pont surplombant les voies est construit, supprimant le passage à niveau. Le Relais restera bien des années encore, un lieu convivial où il faisait bon s'arrêter.
4. Début 1942, le Relais devient un camp de prisonniers de guerre. L'occupant allemand y détenait des prisonniers, plutôt dire des forçats russes de nationalité ukrainienne, qui devaient entretenir et réparer les voies. Mission de tous les dangers. Lieu bombardé en journée par les alliés, les prisonniers devaient tout remettre en état chaque nuit. Ces malheureux, amaigris, mal nourris, se rendaient souvent chez les habitants du village, pour proposer leurs bras contre une soupe ou une assiette de pommes de terre. Les villageois leur donnaient de quoi manger, sans contrepartie bien souvent. Que sont devenus ces hommes ? Nous ne l'avons jamais su !
5. Le Relais disparaît avec le dynamitage du pont de chemin de fer tout proche.

Paradoxe de l'Histoire ; ce pont construit par les allemands dans les années 1880 est dynamité le 18 novembre 1944 par les Allemands et disparaît. Le passage à niveau fonctionnera à nouveau jusqu'à la reconstruction du pont ; La route existe toujours.

Et pour la petite histoire : L'auberge a été tenue jusque vers les années 1935 / 1936 par Mme HUSSON (mère de Germain HUSSON)



Association « Chorale Mélodie »
25 Grand rue
57810 Réchicourt le Château

Tél. 03-87-24-60-87
Mail. meli.melo57@orange.fr

Chef de chœur : Robert Kelner



Pianiste : Virginie La jeunesse



Méli-notes : 5 jeunes répètent 1 samedi sur 2
de 14h à 15h15

Mélodie : 50 adultes. Répétitions tous les vendredis de 20h à 22h15, salle socio-culturelle.



Si vous voulez vous joindre à nous, reprise des répétitions le vendredi 6 janvier 2017.
Notre répertoire est essentiellement tourné vers la chanson française...
...Suchon, Voulzy, Cabrel sont au programme 2017

Nos prestations et manifestations en 2016 ...

Dimanche 10 janvier concert à Imling, à l'invitation de la chorale Imling La Joie
Dimanche 24 janvier Assemblée Générale de l'association « chorale Mélodie »
Dimanche 28 février concert à Dieuze avec de La Passepierre pour les restos du cœur,
Samedi 16 avril sortie « récréative » pour les choristes et leurs conjoints à Kirrwiller.
Samedi 23 avril soirée cabaret animée par Frasiak à la salle des fêtes du village.
Dimanche 26 juin pique-nique de fin de saison à l'étang de Réchicourt
Dimanche 9 octobre journée chantante à Ste Marie aux Mines animée par Jacky Locks
Dimanche 16 octobre marche et soupe aux pois à Réchicourt le Château
Dimanche 30 octobre concert à Arzviller pour l'association N-D de Lourdes
Dimanche 13 novembre concert à Danne et Quatre Vents à l'invitation de Chantadanne
Dimanche 11 décembre concert de Noël à Baccarat à l'invitation de La Guériotte
Samedi 17 décembre concert de Noël à Réchicourt au profit de l'association Air'n Souffle
Dimanche 18 décembre concert de Noël à Senones (88)

55 choristes venant de ...

Méli-notes

Mélie

Le Château de Mélie

Dieuze

Maizières les Vic

Bourgaltroff

Bourdonnay

Arzalange

Lagarde

Guermange

Moussey

Avricourt 57

Leintrey

Avricourt 54

Ste Pâle

Blâmont

Manonviller

Bataville

Baccarat



Réding

Foulcrey

Réhicourt le Château

Ibigny

St Georges

Sarrebourg

Landange

Nitting

Lanueville les Lorquin

Richeval

méli-notes 57 @ orange-fr

« Des réalités, non des mots »

Cette année a vu la réalisation de plusieurs projets. Le premier, à l'étude depuis un moment a été finalisé : celui de proposer à plusieurs enfants un séjour d'un week-end au refuge de SOTRE, dans les Vosges, qui est équipé pour recevoir des personnes handicapées. Ce fut une belle expérience pour les participants qui ont pu profiter des aménagements des lieux. La pose de volets à la « p'tite Maison » a également été réalisée, afin d'améliorer le séjour des parents qui viennent passer plusieurs jours auprès de leur enfant.

Nous nous occupons toujours de nos animaux, qui font le bonheur des enfants. A savoir GHOST le chien, les cochons d'inde dont la famille s'est agrandie par le venue de « Flocon » et « Nougat ». Le lapin nain « Tout Doux » a été rejoint par une petite compagne du nom de « Perle ».

Notre repas dansant de 2017 aura lieu le dimanche 2 avril, animé toujours par J. C. MAUSOLEO à la salle de Moussey. La journée marche sera reconduite, et est prévue pour le dimanche 21 mai 2017. Notre loto aura lieu le dimanche 8 octobre à Moussey.

Nos bénévoles se mobilisent toujours auprès des enfants lors des diverses activités, ainsi que pour l'organisation et la réussite de nos manifestations.

Tous nos remerciements à nos adhérents, à nos généreux donateurs ainsi qu'aux communes qui soutiennent notre action.

Tous les membres de « Res non Verba » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

La présidente

Carmen Pons.



Adeline accompagnée de « Ghost » et « Neige ».



La dernière recrue « Perle »



La Chaussure
BATAVILLE



www.lachaussure-bataville.org



Le cadre de notre association a pour but de faire **Connaitre**, **Partager** le patrimoine de **Bataville** (architectural, social, ...), et aussi **Réfléchir** au développement de l'activité sur le site.

Cette année, l'association « La Chaussure Bataville » a continué le parcours de développement artistique, débuté avec la première commande du Paysage Industriel sur le site de Bataville : l'œuvre LIMEN, inauguré en avril 2014, qui s'inscrit dans le cadre de l'action « Nouveaux commanditaires » développée par la Fondation de France. La prolongation de ce premier travail est dans la réflexion de l'Avenir et du Devenir du site industriel de Bataville. Pour cela, la poursuite de l'expérience des « Nouveaux Commanditaires » a été reconduite, avec de nouveaux objectifs.



En collaboration avec La Communauté de communes du pays des Etangs, le Parc Naturel de Lorraine, La Fondation de France, l'association « A demeure », qui officie dans le cadre des Commanditaires et l'association « La Chaussure Bataville », la commande d'un projet d'étude à l'association « Notre Atelier Commun » a été mise en place. Nommée 'L'Université Foraine Bataville', celle-ci s'est installée à Bataville pour une année, de septembre 2015 à septembre 2016, avec in situ l'architecte Margaux Milhade, afin d'occuper et d'explorer l'espace.

Déterminer son avenir

L'association a ainsi collaboré avec « Notre Atelier Commun », une équipe d'architectes, d'élus, d'artistes, d'usagers, à mettre à disposition gratuitement des locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment administratif dont Ghislain Gad, président de l'association « La Chaussure Bataville » est propriétaire, ainsi que les ressources historiques recueillies et conservées par l'association et les supports de la visite guidée GUIDIGO. Ces derniers ont servi, notamment, pour l'élaboration du plan Guide, à disposition de tous les offices de Tourisme.



Des Actions, des Rencontres, des Explorations qui ont permis de voir autrement le site de Bataville.

Dans la même optique de développement, beaucoup d'autres actions ont eu lieu sur le site :

Janvier 2016



Article Télérama de Janvier

28 janvier 2016



Reportage dans le Journal Télévisé du 13H de TF1.

Avril 2016



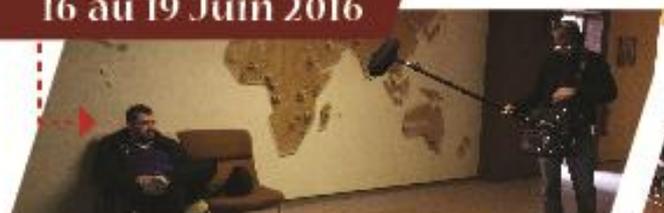
Inauguration de la première application mobile permettant la visite de Bataville et toute son histoire par Smartphone, tablette ou encore ordinateur. Partenariat avec la plateforme Internationale Guidigo

Mai 2016



Reportage dans l'émission France 3 Lorraine sur nos différentes actions dont le parcours ciblé Or Code, mis en place par Raphaël Schwaller.

16 au 19 Juin 2016



Prises de vue par le réalisateur Peter Kerekas pour un documentaire sur l'histoire de Bata.

22 Juin 2016



Réunion d'organisation pour les Journées Européennes des Métiers d'Arts qui auront lieu sur le site le 31 mars, 1er avril et 2 avril 2017.

30 Juin 2016



Conférence annuelle des territoires : énergie positive pour la croissance verte vers la transition énergétique.

1er septembre 2016



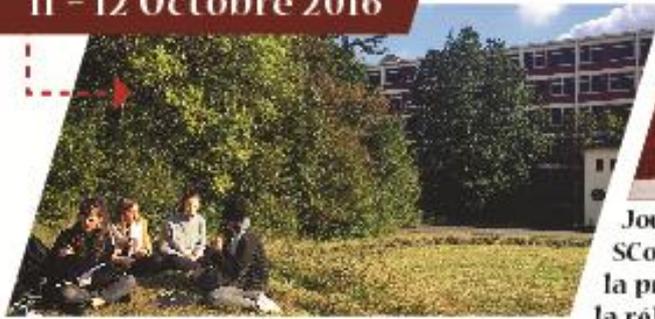
Le site de Bataville apparaît dans la plaquette touristique - Destination Pays de Sarrebourg -.

17 - 18 Septembre 2016



Convention de 28 artistes. A cette occasion, un « rond dor » a été installé près du bâtiment administratif. Une œuvre de Djamel Kokene et Michel Blazy dans le cadre du 1% artistique du campus ARTEM à Nancy.

11 - 12 Octobre 2016



Organisation de deux journées d'intégration des 1ères années de l'ENSAD de Nancy.

27 Octobre 2016



Journée de réflexion, dans le cadre des réunions SCoTSAR du pays de Sarrebourg. Débat autour de la problématique des friches de notre territoire : la réhabilitation et la reconversion de ces espaces, reconstruire dans l'existant, c'est DEVELOPPER SANS GASPILLER D'ESPACES.

29 Octobre 2016



Visite guidée pour un groupe de 40 visiteurs allemands.

31 octobre au 6 novembre 2016



Exploration du Laboratoire des Hypothèses : notre association a ouvert les portes de l'ancien bâtiment administratif aux étudiants du Master 1 de la Faculté des arts de Strasbourg, du Master 2 de l'Université de Lorraine encadrés des 8 membres actuels du Laboratoire des Hypothèses, afin qu'ils puissent découvrir ce lieu préservé de Bataville.

Lors de la création de l'association en 2010, il était important d'être présent sur les nouvelles technologies. Ainsi le site "lachaussure-bataville", qui a ouvert fin 2010, a connu un franc succès dès le début. Il était nécessaire de lui apporter une nouvelle version esthétique avec notamment la refonte graphique du logo de l'association, élaborée par Frida Dumont. Le site s'est également décliné en .org pour continuer nos actions de développement.



Par ailleurs, nous avons franchi, lors du week end des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre 2016, la barre symbolique des 25 000 visiteurs. Nous remercions tous nos visiteurs et tous ceux qui nous soutiennent dans nos actions.



Nous vous donnons rendez vous en 2017, pour toujours plus de nouveautés.



L'association «La Chaussure Bataville» a également une très grosse pensée, pour Thérèse SCHWALLER, membre du comité, qui nous a quittés subitement en février 2016. Elle nous a toujours soutenus et participé à toutes nos actions depuis le début.

Amie de dessinatrice (elle avait pu exposer ses tableaux lors des Journées Européennes du Patrimoine de 2013), elle avait aussi beaucoup de cœur à faire revivre les lieux. Toujours souriante, Thérèse SCHWALLER a été présente dans toutes nos initiatives et nous tenons à lui dire un grand MERCI pour tout ce qu'elle a apporté. Nous tenons à lui rendre hommage.

La Chaussure
BATAVILLE

UN REEL ESPOIR SE DESSINE POUR LE SITE D'HELLOCOURT

Nombreux sommes-nous encore à Moussey, à Bataville et dans notre secteur de Moselle-Sud, à nous souvenir des évènements douloureux provoqués par la cessation d'activité de la société BATA qui était implantée sur le site d'HELLOCOURT depuis 1931 et qui a ainsi permis d'assurer des emplois pour trois générations de « BATAMEN ».

Chacun se souvient encore, 15 ans après, du traumatisme qu'ont subi non seulement les 826 salariés licenciés, victimes du dépôt de bilan de cette entreprise qui avait été le fleuron de l'industrie de la chaussure en France, mais aussi toute la population et les municipalités environnantes qui, depuis des années, profitaient des retombées économiques de cette société.

Certes, la mobilisation des salariés BATA avait été vive entre juin et décembre 2001 pour décrocher un plan social plus avantageux, notamment pour les employés qui comptaient une ancienneté élevée.

Toutefois, pendant ces 15 années, la marque BATA était encore présente sur le site puisque le dépôt de chaussures destiné à approvisionner les différentes succursales était toujours opérationnel. Hélas, le secteur de vente, a lui aussi, dû mettre fin à ses activités et depuis le 9 avril 2016 les enseignes BATA ont disparu en France après 85 années de présence. En 2016 il ne restait plus que 72 points de vente alors qu'on en dénombrait plus de 450 dans les années 70. Suite à ces fermetures, ce sont encore 24 personnes qui ont perdu leur emploi.

Ainsi la dernière page BATA a été tournée sur le site et en France.

Cependant, tout au long de cette année 2016, on a pu ressentir un certain regain d'optimisme pour le site d'HELLOCOURT et la presse régionale a publié à maintes reprises des articles mettant en exergue les projets de redynamisation des ex-bâtiments BATA.

Une prise de conscience réelle s'est fait jour au sein de la C.C.P.E. qui a pris une initiative conjointement avec la Fondation de France, la Région et le Département de la Moselle pour financer une étude approfondie auprès d'un cabinet d'architectes en vue de proposer des solutions susceptibles de redonner un début d'espoir de remise en valeur du site.

C'est ainsi que, de septembre 2015 à septembre 2016, ce cabinet, dans la cadre de « **Notre Atelier Commun** » et « **l'Université Foraine** », a travaillé avec beaucoup de conviction pour élaborer un plan-guide qui a été présenté le 29 septembre et surtout le 4 novembre en présence de nombreux élus et responsables de la région Grand Est, du Département, de M. Le Député, de la Direction et des responsables du Parc Naturel de Lorraine, de la Fondation de France et de nombreux Porteurs de projets qui ont compris qu'il était urgent de s'investir pour redonner vie à ce site auquel beaucoup d'entre nous restons attachés et dont les souvenirs sont encore bien vivaces.



Restons optimistes et battons nous pour que ce site retrouve une certaine activité.

Le plan guide peut être consulté en Mairie.

